

1 - Témoigner de la joie du mariage et de la vie de famille

Défis à relever – propositions concrètes

- Disponibilité de présence, de cœur et d'esprit des parents à la famille. Trouver un équilibre entre disponibilité à sa famille et sollicitations professionnelles.
- Importance des moments festifs : enfants + parents = toute la famille.
- Repas en commun après l'office dominical (en famille + nécessaires).
- Donner une place privilégiée à l'accueil de familles avec jeunes enfants au risque de perturber une partie de l'assemblée.
- Journée de pèlerinage diocésain des familles, chaque année.
- Rassemblement diocésain des familles avec célébration, repas, proposition d'ateliers pour parents, jeunes, enfants.
- Inventer des temps pour se retrouver en famille sous le regard de Dieu. Temps donné à Dieu pour se redire la joie de baptisés et la joie de former une famille aimée et aimante.
- La famille « Eglise domestique » : le baptême des petits enfants administré souvent en dehors de la communauté des chrétiens. Avant la bénédiction finale, présenter à la communauté l'enfant et sa famille.
- Pour ces familles, accepter de montrer leur joie sur une photo de baptême (idem pour les mariages).
- Renouveler régulièrement le sacrement de baptême que l'on a reçu : aller prier dans l'église où chacun a été baptisé, fêter en famille la date de baptême, en paroisse, organiser chaque année une fête des baptisés. Fêter grandement et dans la joie la fête de Toussaint.
- Création d'une « maison des familles » avec des permanences : faciliter les contacts entre familles, mettre à disposition des informations, des bonnes adresses, des coordonnées utiles.
- Organisation de fêtes paroissiales rassemblant les familles, mise en place d'une journée de la famille.
- Célébrer les mariés de l'année, de même que les baptisés.
- Accueil et bénédiction des anniversaires de mariage dans une paroisse.
- Idem pour les jubiés : 25, 50, 60, 70 ans de mariage.
- Question des arrière grands parents : la fonction sociale des grands parents est bien perçue. Qu'en est-il des arrière grands parents. Les familles comptent souvent de nos jours 4 générations.
- Intergénérationnel à mettre en avant.
- Accentuer l'approche de chacun avec toute son histoire : importance du passé – parties de la vie qui ne sont jamais racontées – développement psychologique d'un enfant que s'il comprend ses parents, donc si ceux-ci racontent leur vie.

2 – Eduquer les enfants et les jeunes

Défis à relever – propositions concrètes

- La transmission de la foi passe par le baptême, la fréquentation de l'Eglise (le témoignage, l'exemple des parents, grands-parents) : obligation de re-catéchiser car grande pauvreté dans la connaissance du Christ, de l'Eglise.
- Parrainage entre adultes de la Paroisse et enfants baptisés.
- Encourager un vivre ensemble intergénérationnel : système d'entraide pour la foi, voire même le soutien scolaire

- Redonner aux parents le pouvoir d'éducation. On spolie les parents de ce droit. C'est l'Etat qui fait croire qu'il éduque les enfants.
- L'éveil à la foi des jeunes enfants doit être une priorité éducative pour les parents baptisés car cet éveil ne peut se faire qu'en famille.
- Aider les parents dans l'éducation de la foi de leurs enfants.
- Renouveler les outils de catéchèse, pour qu'elle soit attrayante et conviviale, et qu'elle « ne brade » pas.
- Messe des familles : faire « bouger » les parents avec leurs enfants – ensemble.
- Contacts avec le MEJ – les scouts.
- Proposer aux familles avec enfants (notamment adolescents) une matinée par mois au cours de laquelle parents et enfants seraient réunis à part pour réfléchir, discuter et prier.
- La catéchèse : le lieu où les parents pourraient s'impliquer. Des familles chrétiennes pourraient intervenir pour témoigner au cours de messes dominicales destinées aux enfants.
- Pour l'éducation sexuelle des jeunes : la famille premier lieu d'information et de dialogue. Proposer aux jeunes de se retrouver un temps, pour entendre l'enseignement de l'Eglise (religieux ou religieuse) plus un intervenant laïc spécialisé dans ces questions.
- domaine de l'éducation affective et sexuelle des enfants, particulièrement les garçons, aujourd'hui à l'abandon et reste à faire. L'aborder dans les collèges catholiques, les aumôneries, les groupes paroissiaux 4^{ème}/ 3^{ème}.

3 –Préparer au mariage

Constats

Très majoritairement, les jeunes couples vivent ensemble depuis plusieurs, voire de nombreuses années. Ils ont un ou plusieurs enfants. Pour la plupart, ils ont un rythme de vie hyper-bousculé entre activités professionnelles et éducation et accompagnement des enfants. Pour beaucoup, ils sont sans pratique ecclésiale, sans pratique eucharistique.

Défis à relever – propositions concrètes

- Valoriser le PACS qui peut être un tremplin vers un mariage futur.
- Valoriser le mariage civil, qui n'est pas une simple formalité, mais est déjà engagement.
- Remettre en valeur le premier engagement : les fiançailles. Le mariage serait alors vécu en étapes comme d'autres sacrements.
- Accueil des fiancés lors d'une messe dominicale – messe de l'Alliance – Saint Valentin
- Cycle de préparation au mariage différent d'une paroisse à l'autre. Niveaux d'exigence non homogènes. Travailler à une harmonisation. Impliquer la communauté paroissiale (aujourd'hui préparation confiée au curé éventuellement assisté de couples de bonne volonté). Formation des intervenants.
- Inviter les couples d'une année à venir témoigner l'année suivante lors des préparations aux mariages.
- Proposer un parcours d'évangélisation ou un itinéraire de type catéchuménal qui puisse les aider à découvrir ou redécouvrir la foi et à prendre conscience du sens du sacrement.
- Invitation à participer à une messe paroissiale + à la préparation de cette messe.
- Aborder la dimension de la sexualité.
- Sortir de l'hypocrisie : l'enseignement de l'Eglise n'est pas en cohérence avec le vécu des couples aujourd'hui : cohabitation avant le mariage – sexualité – régulation des naissances.
- Etre attentif aux 4 piliers tout en ayant des « incontournables » autres que les piliers.

- Aborder autrement le concept des cohabitations hors mariage : l'amour humain – tout amour vrai – a un sens et il est intrinsèquement sacré.
- Avoir un vocabulaire recevable aujourd'hui (exemple : chasteté).
- Actualiser le Catéchisme de l'Eglise Catholique, qui précise qu'en dehors du mariage, l'acte sexuel constitue un péché grave et exclut de la communion sacramentelle.
- Former les communautés chrétiennes à l'annonce.
- Ceux qui demandent le mariage à l'Eglise sont très majoritairement ignorant de la foi chrétienne : leur proposer des parcours comme ALPHA CLASSIC – VIVRE ET AIMER – AMOUR ET VERITE – CANA FIANCES – FAMILLES NOUVELLES – CLER, etc...
- Parrainage : permettre à des fiancés d'être invités à dîner chez un couple marié depuis plus longtemps. Démarche qui pourrait s'inscrire dans la durée.

4 – soutenir les couples et les familles

Constats

Les familles ont pris des visages multiples : famille classique, recomposée, monoparentale, etc.

Défis à relever – propositions concrètes

- Inventer une pastorale du « post mariage » pour poursuivre ce qui a été entamé lors de la préparation au mariage avec des conseillers conjugaux et familiaux et préparer les couples à rester unis.
- Proposer un compagnonnage : exemple une rencontre tous les six mois après le mariage avec d'autres couples sur deux ans
- Inventer une pastorale des 25 – 35 ans (formation chrétienne des enfants nés de l'union – consolidation de l'amour entre les époux pour faire face à tous les moments difficiles d'une vie de famille).
- Proposer une pastorale réaliste tenant compte du rythme de vie des parents aujourd'hui.
- Suivi des couples et des familles par le biais de correspondances via internet ou réseaux sociaux.
- Permettre aux familles de se retrouver le dimanche pour parler de Dieu et échanger, qui ne soit pas la messe dominicale.
- Inventer une pastorale (spécifique) de la médiation pour aider les couples en difficulté. Avoir recours à un « couple référent », aux grands parents.
Aider la réflexion des couples en difficulté, les soutenir dans leurs choix.
- Création d'école des familles, avec un lien entre les parents qui ont le sentiment de se trouver seuls.
- Soutenir les couples et les familles par l'ECOUTE. Avoir des interlocuteurs pour échanger, des lieux pour exprimer ses problèmes. Accueillir les enfants, leur permettre de se rencontrer et de dire avec leurs mots, ce qu'ils vivent.
- Pour écouter, il faut se former.
- Ces lieux existent END – FRATERNITES FRANCISCAINES - ALPHA COUPLE - CLER – VIVRE ET AIMER. Mettre en place un accueil rapide : ligne téléphonique, échange internet.
- Faire connaître ces mouvements : information et soutien à leurs initiatives : soirées témoignages...

5 – accueillir et accompagner les situations particulières

Constats

Une interrogation : en soulignant la particularité de certaines situations familiales, ne met-on pas une étiquette sur chacune ?

Les couples divorcés-remariés témoignent d'une véritable souffrance dans leur rapport avec l'Église. Ils éprouvent un sentiment d'exclusion, de rejet à leur égard. Ils ont l'impression d'être en faute permanente.

Défis à relever – propositions concrètes

- Trouver, désigner des guetteurs au sein de la communauté paroissiale de toutes ces situations particulières (ne rien faire bien sûr sans leur accord préalable). Réseau de signalement.
- Créer des lieux d'accueil et d'écoute : exemple accueil type cyber café
- **Les exclus de la société** (qui peuvent être des familles) : les accueillir et les accompagner avec patience et délicatesse, écouter leur détresse – favoriser la « vraie » rencontre sans oublier la convivialité.
- **Accompagnement des familles en deuil** : soigner l'accueil, l'écoute, les accompagner de gestes de sollicitude (moment et endroit privilégiés pour échanger, pour se confier). Nécessité de former les interlocuteurs.
Créer des liens avec les familles endeuillées qui le désirent, leur rendre visite, écouter leur souffrance, les aider à continuer leur route.
- **Couples et familles éprouvées par la maladie, le grand âge** : oser faire le premier pas, rompre le silence, demander des nouvelles, communiquer, partager, donner, faire vivre le lien avec la communauté.
Les malades doivent faire l'objet de la sollicitude des fidèles : visites à domicile, communion à domicile, prières spécifiques lors de la messe mais aussi de prières paroissiales.
Manifestation de la communauté chrétienne par un accompagnement spirituel tout au long du parcours de soins : besoin d'écoute, de soutien dans la prière, de présence fraternelle.
Pour le malade lui-même, mais aussi ses proches (famille, amis, bénévoles, professionnels qui ont besoin d'exprimer leurs angoisses et leurs inquiétudes).
Proposer un accompagnement spécifique, dans le respect des convictions de chacun, en s'appuyant sur les équipes du SEM, les aumôneries des hôpitaux, de la pastorale des personnes handicapées...
Promouvoir la qualité de la relation, la compétence et la formation des aumôniers et des visiteurs.
Demande de diacres souhaitant pouvoir administrer le sacrement des malades.
- **Les handicapés**
Accueillir les personnes handicapées dans nos communautés même si elles dérangent ou perturbent. Propos entendus « quand on a des enfants comme cela, on reste chez soi ». Leur permettre d'accéder au sacrement de baptême, de confirmation.
- **Les célibataires**
Les célibataires sont nombreux : Est-ce un célibat choisi ou célibat subi ?
rompre leur isolement, les intégrer dans les communautés, leur confier des missions.
- **Soutenir les familles mono parentales.**
Soutien de la communauté dans le concret : exemples : assurer un moment la garde des enfants, aider à faire les courses (la vie n'est pas simple au parent qui reste seul pour gérer sa famille au quotidien).

les rencontrer, les écouter, les accueillir. Faire attention à ne pas blesser l'enfant qui vit avec un seul parent.

- **Divorcés remariés :**

accueil, écoute bienveillante, entraide, soutien spirituel par la communauté paroissiale, par un mouvement tel que « CANA ESPERANCE ».

repenser la nature et le sens d'une situation d'échec au regard de l'homme et au regard de Dieu.

Prendre en compte le droit à l'échec, le droit à la seconde chance.

Prise en compte par l'Eglise de l'annulation d'un mariage civil par un jugement au vu des motifs de ce divorce.

Accès aux sacrements de réconciliation et Eucharistie. « A un moment où on en a le plus besoin ». « Ils portent en eux un appel à la guérison intérieure ».

après un cheminement pénitentiel.

D'autres avis : sans même un cheminement pénitentiel.

Leur permettre de participer activement à la vie paroissiale et même diocésaine.

Envisager une célébration : non pas de mariage mais une bénédiction.

Rendre plus accessibles, plus souples et gratuites les procédures en vue de reconnaissance des cas de nullité. Celles-ci sont aujourd'hui trop lourdes, et toujours mal vécues.

Autre avis sur cette même question : la reconnaissance de nullité est une hypocrisie. C'est une injure à ce qu'il y a eu de relation véritable entre les époux. Relation imparfaite comme toutes nos œuvres, mais véritable. Œuvre d'amour inachevée, mais ineffaçable.

- **Couples de personnes de même sexe :**

Changer notre regard. Accepter l'autre qui n'est pas dans la « norme » et ses différences.

Ecouter, partager mais ne pas perdre de vue que le mariage c'est un homme et une femme.

Avoir une attitude d'écoute et continuer à dire que Dieu aime tous ses enfants. Etre là comme frère pour dire que la vie intime des personnes n'interfère en rien avec la dignité d'enfant de Dieu.

Il ne faudrait pas, cependant, créer des temps de prière pour homosexuels et conforter ainsi le sentiment de rejet mais bien des temps avec d'autres personnes et parmi la communauté.

Cercles de rencontres chrétiens.

Investir du temps et de l'intelligence dans la réflexion sociologique et psychologique sur la question de la parentalité.

Temps de prière à l'occasion de l'union civile de 2 homosexuel(le)s : directives et cadres précis attendus, de manière à harmoniser les pratiques.

Problématique de la découverte par une famille que leur enfant est homosexuel : accompagner ces familles.

Ne pas écarter dans nos communautés d'enfants de couples homosexuels : la « fécondité sociale » doit être reconnue.

- **Couples islamo-chrétiens**

Leur place dans la pastorale des familles ; une chance pour le dialogue inter-religieux, une ouverture des communautés à l'accueil de situations conjugales particulières.

Formation des prêtres, diacres, équipes de préparation au mariage, groupes de jeunes. Leur apporter les éléments qui favorisent l'accueil du couple qui se forme.

Lieu où la partie catholique pourra trouver un ressourcement spirituel, un lieu de paroles.